

# TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS HANDICAPÉS\*

## Comment favoriser leur réussite professionnelle ?

\*Est entendu comme Travailleur Indépendant Handicapé (TIH) toute personne en situation de handicap ayant une activité professionnelle indépendante, lui permettant d'être son propre employeur : les professions libérales, les chefs d'entreprise, les travailleurs non-salariés (TNS), les commerçants, les artisans, les agriculteurs, les artistes, les auteurs...

### QUI SONT-ILS ?



**72%** des TIH ont + de 40 ans

C'est une moyenne d'âge plus élevée que le reste de la population en emploi mais moins élevée que chez les personnes handicapées en activité



**84%**

des TIH ont un niveau de qualification égal ou supérieur au bac, soit un taux deux fois plus élevé que le reste de la population en emploi

**64%**

des TIH étaient en activité avant de créer leur entreprise dont 42% en CDI  
Les TIH sont d'anciens actifs



Pour 9 TIH sur 10 leur statut d'indépendant constitue leur seule activité



**25%**

des TIH répondants ont déjà créé une entreprise auparavant



**89%**

des TIH étaient déjà en situation de handicap avant la création de leur activité

### LA SITUATION ÉCONOMIQUE DES TIH

**64%**

des TIH ont un chiffre d'affaires inférieur à 20 000€



**23 740€**

est le revenu annuel moyen des TIH déclarant un revenu

**MAIS**

Plus l'activité est ancienne, plus elle est rentable : après la création de leur entreprise, 40% des TIH voient leur chiffre d'affaires se stabiliser ou augmenter régulièrement

**72%**

des entreprises créées en 2019 par des TIH ont un chiffre d'affaires inférieur à 20 000€

**45%**

seulement des entreprises créées avant 2017 ont un chiffre d'affaires inférieur à 20 000€

### BESOINS ET AMÉLIORATIONS

**33%**

des indépendants en situation de handicap n'ont pas été accompagnés pour la création de leur entreprise et près d'1 TIH sur 2 déclare avoir rencontré des difficultés pour accéder aux dispositifs d'accompagnement

**Besoin** de soutien spécifique par des dispositifs adaptés et compétents dès la création de l'entreprise et dans ses premiers mois de fonctionnement

**43%**

des TIH se sentent seuls et relèvent cette solitude comme étant une difficulté prédominante dans leur vie professionnelle

**Besoin** d'être mieux entouré par ses pairs pour échanger sur les problématiques en lien avec l'entrepreneuriat des personnes en situation de handicap

**50%**

des TIH ont des difficultés en lien avec leur situation de handicap et considèrent que c'est un frein au développement de leur activité

**Besoin** de simplifier et personnaliser les aides au cas par cas en fonction de la singularité de chaque situation



**Améliorer la communication auprès des entreprises** : développer les dispositifs de mise en relation avec les TIH et les événements où ils peuvent se rencontrer pour que les entreprises fassent davantage appel à ces indépendants en sous-traitance